



Le Mot du Maire

La rentrée vient de marquer la fin des vacances pour tous. Si les enfants ont retrouvé le chemin de l'école, les entreprises moins présentes en août reprennent également le chemin des chantiers sur la commune. Cependant si ces chantiers contribuent à l'aménagement et l'amélioration des équipements de la commune, ils représentent des dépenses importantes. Si, comme dans le passé, ils sont subventionnés, les taux de subvention sont généralement moins élevés mais surtout le versement de ces subventions, taxes, remboursements est maintenant beaucoup moins rapide. Plusieurs mois peuvent ainsi s'écouler entre le paiement des entreprises par la commune et l'arrivée des fonds prévus de quelques partenaires qu'ils proviennent. Une vigilance redoublée est donc de mise dans la gestion financière de la commune. Certes, plusieurs communes entreprenantes comme la nôtre y sont confrontées mais ce n'est pas une consolation !

DHP

La boîte à livres



Une nouvelle boîte à livres a été installée, courant avril, place de la Mairie, dans l'ancienne cabine téléphonique. Elle connaît déjà un grand succès car régulièrement des habitants y déposent des livres que d'autres viennent emprunter. Alors n'hésitez pas, déposez vos livres déjà lus et empruntez les livres déposés par d'autres.



Les C4 et la chorale de Vétheuil en concert



Pour la 4^{ème} année consécutive les vétheuillais ont retrouvé avec plaisir la chorale C4 composée de jeunes collégiens de Creil en classe à horaires aménagés musique. Sous la direction de Valéry Thuet, les élèves se

sont livrés à une prestation très appréciée avec un répertoire diversifié allant de la musique classique aux chansons populaires.

En première partie, la chorale de Vétheuil, sous la direction de Raphaël Voisard, se produisait pour la plus grande joie de ses nombreux supporters vétheuillais.



Les travaux

Aménagement de la Place Jean Moulin

Les travaux commencés fin juin se sont poursuivis en juillet et août afin de pouvoir rouvrir la place pour la rentrée scolaire. Le gros œuvre est terminé, mais il reste encore beaucoup à faire, des bancs à installer, des bornes de protection et une signalétique à mettre en place, une petite aire de jeux à aménager sans oublier les plantations de végétaux. C'est ainsi que cette nouvelle place redessinée accueillera plus de stationnement mais aussi plus de végétaux tout en mettant en valeur le foyer rural.

Terrain multisports

L'aménagement d'un terrain multisports est en cours au stade. On espère la livraison pour l'automne, le spécialiste retenu ayant commencé les travaux avec beaucoup de retard sur le planning initialement prévu.

STEP (station d'épuration) et réseaux

Les travaux sont maintenant très avancés même s'ils ont rencontré les aléas inhérents à ce type de gros chantier accueillant de multiples entreprises. Des essais seront faits dès les prochaines semaines afin d'envisager une mise en service fin 2018 / début 2019.

Des travaux en lien avec la station ont également été effectués au bord de Seine (pose d'un poste de relevage) , rue du Port et route de La Roche Guyon.

Parallèlement, des études de sol sont menées dans les secteurs de Vétheuil devant accueillir de nouveaux collecteurs ; ces travaux feront l'objet ultérieurement de plusieurs tranches de travaux après l'obtention nécessaire des subventions adéquates.

Enfouissement des lignes

Les riverains des rues des Fraîches Femmes, du Château et Pierre à Poisson devraient bientôt connaître la fin d'un chantier qui aura été bien bou-

leversé par l'accident de camion de janvier et la crue de la Seine. Cette tranche de travaux permettra de supprimer une partie des poteaux et de dissimuler les fils. De nouvelles lanternes seront mises en place avec des ampoules Led comme pour toutes les nouvelles installations sur la commune.

Eclairage public en Led

Une partie de l'éclairage public a été modifiée pour recevoir des ampoules Led permettant des économies d'énergie très importantes. Les modèles installés comme leur puissance ont été validés par le bureau chargé du contrôle de l'opération par le ministère de l'environnement. Cette évolution devrait permettre des économies importantes sur le budget de la commune.



Aménagement d'un arrêt de car

Le Conseil départemental doit prochainement aménager un arrêt de car au carrefour des routes des Crêtes et de La Goulée. A cette occasion, l'aménagement routier sera modifié pour permettre également le ralentissement des véhicules entrant et sortant de la commune. Ces travaux n'interviendront qu'après ceux effectués par ENEDIS dans le même secteur.

Travaux sur les lignes électriques

En raison de l'abandon du poste électrique du clos Birette (route des Crêtes/ route de la Goulée) ENEDIS va changer certains câblages électriques aériens le long de la route des Crêtes. Ces travaux ont pour but d'améliorer la desserte des foyers tout en simplifiant les installations. Ils sont le préalable à l'opération citée ci-dessus.

Les échos du Conseil municipal

Séance du 6 avril 2018

1. COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2017 DU BUDGET DE LA COMMUNE

Le compte administratif 2017 de la commune représente les dépenses et recettes de l'année précédente, il est identique au compte de gestion du receveur municipal.

Fonctionnement :

| | |
|------------------------------|--------------|
| Dépenses : | 806 892,95 € |
| Recettes : | 884 844,76€ |
| Reports exercice 2017 : | 664 332,02 € |
| Excédent de fonctionnement : | 742 284,02 € |

Investissement :

| | |
|----------------------------|---------------|
| Dépenses : | 473 641,60€ |
| Recettes : | 339 559,82 € |
| Report 2017 : | -224 979,22 € |
| Déficit d'investissement : | -359 061,00 € |

Les excédents 2017 sont reportés sur le budget 2018.

2. COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2017 DU BUDGET EAU ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE

Le compte administratif 2017 représente les dépenses et recettes de l'année précédente, il est identique au compte de gestion du receveur municipal.

Exploitation :

| | |
|---------------------------|---------------|
| Dépenses : | 43 296,04 € |
| Recettes : | 68 291,00 € |
| Report exercice 2017 : | +312 498,86 € |
| Excédent d'exploitation : | +337 493,82€ |

Investissement :

| | |
|-----------------------------|----------------|
| Dépenses : | 841 001,84 € |
| Recettes : | 1 059 049,22 € |
| Report 2017 : | 97 763,31 € |
| Excédent d'investissement : | + 315 810,69 € |

Les excédents 2017 sont reportés sur le budget 2018.

3. BUDGET PRIMITIF 2018

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 1 039 313,36 €.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 1 445 401,97 €.

4. BUDGET PRIMITIF EAU ET ASSAINISSEMENT 2018

La section Exploitation s'équilibre en dépenses et recettes à 397 563,75 €.

La section Investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 3 214 047,52 €.

5. LES TAXES LOCALES 2018

Les taux votés sont les suivants :

| | |
|---|---------|
| Taxe d'habitation : | 14,62% |
| Taxe foncière sur les propriétés bâties : | 12,92 % |
| Taxe foncière sur les propriétés non bâties : | 41,24% |

Le produit prévisionnel attendu pour 2018 est de 513 084,00 €.

6. LES SUBVENTIONS 2018

| | |
|--------------------------------------|------------|
| Foyer rural | 6 500 € |
| Relais Cartable | 22 200 € |
| La Colline | 100 € |
| Anciens Combattants | 100 € |
| Les Amis de Vétheuil | 150 € |
| Tennis club de Vétheuil | 275 € |
| Les Camarguais | 200 € |
| Association des Secrétaires Généraux | 15 € |
| Association des pompiers | 150 € |
| Via Nova | 400 € |
| Festival théâtral du Val d'Oise | 550 € |
| Les Coquelicots | 150 € |
| | |
| Caisse des Ecoles | 8 673,83 € |
| CCAS | 4 366,44 € |

7. REDEVANCE EAU 2018 – REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2018

A compter du 01/01/2018, elles sont fixées à 0,60 € le m3 pour l'eau et à 0,70 € le m3 pour l'assainissement.

8. PRIX DU REPAS DE CANTINE

Le prix du repas de cantine est fixé à 4,10 € à partir du 1er septembre 2018.

9. MISE A DISPOSITION DU PONTON

La commune et le SMSO (Syndicat d'aménagement des berges de Seine et Oise) renouvellent la convention de mise à disposition du ponton permettant le fonctionnement du bac.

Les échos du Conseil municipal (suite)

Séance du 6 avril 2018 (suite)

10. ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LE CONTRÔLE DES POINTS INCENDIE

La commune adhère au groupement de commandes pour le contrôle et la maintenance de bornes incendie. Pour mémoire, le SDIS n'effectuera plus ce contrôle que les années impaires.

11 RESEAUX D'ASSAINISSEMENT – TRAVAUX SUR VETHEUIL ET SUR VIENNE-EN-ARTHIES – GROUPEMENT DE COMMANDES & SUBVENTIONS

Afin de poursuivre l'opération de 2014 et les actions réalisées, il convient de constituer un nouveau groupement de commandes, dont le coordonnateur sera la commune de Vétheuil, pour continuer la construction de réseaux d'eaux usées sur Vétheuil comme sur Vienne-en-Arthies. Des subventions sont sollicitées auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Conseil départemental du Val d'Oise.

12 TRAVAUX D'AMENAGEMENT PAYSAGER PLACE JEAN MOULIN - MARCHES

Les entreprises suivantes ont été retenues dans le cadre du marché de travaux d'aménagement paysager de la Place Jean Moulin.

- Lot 1 : (éclairage public & VRD): La Francilienne de TP et Forum environnement pour 189 640,91 € HT
- Lot 2 : (Maçonnerie & serrurerie) La Francilienne de TP et Forum environnement pour 57 052,50 € HT
- Lot 3 : (espaces verts et mobiliers) Loiseleur Paysage pour 27 992,43 € HT

13 TARIFS LOCATION DU BAC

Les tarifs et tranches horaires de location du bac en dehors des périodes d'ouverture habituelle sont fixés à:
location 4 heures : 250 €
location 8 heures : 450 €

14 MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Une procédure de modification simplifiée du PLU est mise en route pour ajouter des emplacements réservés notamment dans un secteur non constructible en périmètre rapproché du captage. A cette occasion, le PLU et son règlement seront également mis à jour suite aux dernières évolutions législatives et numérisé afin d'être accessible sur le site de géoportail. (les servitudes, inscriptions y seront aussi reportées).

Séance du 2 juin 2018

1 ACQUISITION ET DROIT DE PREEMPTION DE LA COMMUNE - PARCELLES D 551 ET D 552 - CREATION D'UN PARC DE STATIONNEMENT

La commune fait, à nouveau, valoir son droit de préemption pour acquérir D 551 et D552 "Le Village", sises 10 rue Soignée 95510 Vétheuil, en zone UA et N au PLU, zone verte au PPRI, afin de pouvoir y créer des places de stationnement, qui manquent cruellement dans le village.

2 ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES EN ENERGIE GAZ AUPRES DU SMDEGTVO

Depuis 2016 les collectivités n'étant plus soumises au tarif réglementé, avaient l'obligation de consulter des nouveaux fournisseurs de gaz. La société Total gaz avait été retenue par la commune. La commune décide d'adhérer au groupement de commandes proposé par le Syndicat Mixte Départemental d'Electricité Gaz et Télécommunications du Val d'Oise afin d'obtenir des tarifs plus attractifs à partir de janvier 2019.

Séance du 22 juin 2018

1. CARTES SCOLAIRES

La participation de la commune à l'acquisition de la carte de transport s'élève à 30 % du coût de la carte scolaire Bus ligne régulière soit 35,70 € de 119 €.



Cf Mot du maire page 1

Les infos

LE PLU

Lors de sa séance du 6 avril 2018, le conseil municipal a décidé de procéder à une modification simplifiée du PLU de la commune.

Cette procédure de modification concerne principalement deux secteurs de la commune :

-1) parcelles D 551 et D 552, rue Soignée.

-2) parcelles B 840 et B 841 entre l'avenue des Millonets et le chemin de la Vallée.

Ces parcelles ont été inscrites en emplacements réservés pour permettre la création d'un espace de stationnement public d'une part et une création de voirie légère avec emplacements de stationnement d'autre part avec un accès direct à partir de l'avenue des Millonets aux espaces de loisirs.

Les personnes publiques associées (Préfecture, DDT, etc...) ayant été consultées durant l'été, c'est maintenant au public de l'être.

Le PLU et son règlement seront également mis à jour suite aux dernières évolutions législatives et numérisés afin d'être accessibles sur le site de géoportail.

La consultation se fera en mairie fin septembre/début octobre et ce pendant un mois.

LE SMIRTOM

En juillet, le SMIRTOM (syndicat mixte intercommunal de ramassage et de traitement des ordures ménagères) a transmis aux habitants une lettre expliquant les difficultés rencontrées dans le marché de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif et particulièrement dans la distribution des bacs.

L'entreprise n'a pas respecté les termes du marché, n'a pas distribué la totalité des bacs, n'a pas repris tous les anciens bacs. C'est ainsi qu'à Vétheuil une partie des habitants n'a pas reçu ses bacs, d'autres en ont reçu plusieurs, les adresses n'ont pas été inscrites ou mal inscrites sur les bacs...

Le SMIRTOM va donc résilier ce marché et prolonger le précédent jusqu'en fin d'année et dans tous les cas jusqu'à la passation d'un nouveau marché..

Et en attendant, le SMIRTOM s'engage à enlever les ordures ménagères quelque soit le contenant.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez joindre les collaborateurs du SMIRTOM par téléphone au 01 34 66 18 40 ou consulter le site

<http://smirtomduvexin.net/>

Les encombrants

Le prochain ramassage des encombrants est prévu :

- vendredi 9 novembre 2018.

Le dépôt des objets respectant les consignes habituelles se fait dès la veille au soir.

Recensement de la population

Début 2019, l'INSEE procédera au recensement de la population sur la commune de Vétheuil. Les dates et le nom des agents recenseurs vous seront communiqués ultérieurement.



BAFA

Participation financière de la CCVVS

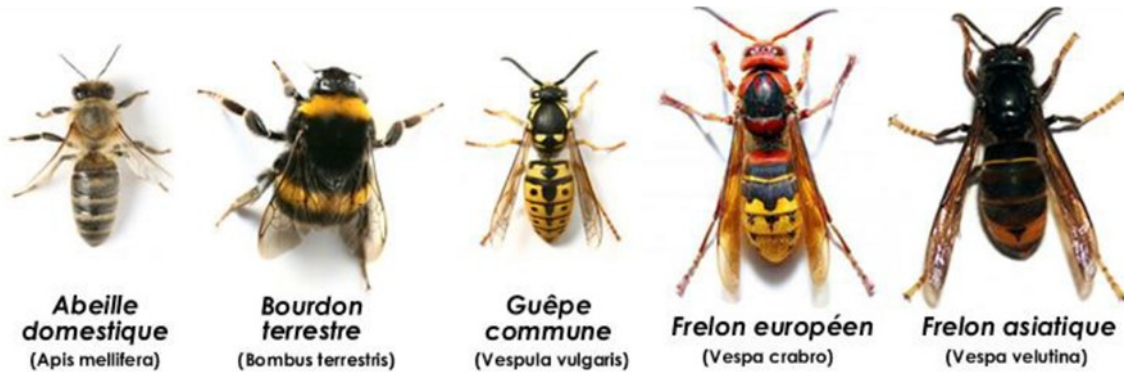
La communauté de communes aide les jeunes souhaitant suivre une formation au BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur).

C'est ainsi qu'elle verse une aide financière de 200 € par personne pour l'inscription au module 1 (formation générale) et de 300 € pour l'inscription au module 3 (formation d'approfondissement) sous réserve de la validation des deux premiers modules. Pour tout renseignement, contacter :

la CCVVS au 01 86 35 00 36.

Les infos (suite)

Le frelon asiatique



Introduit en France aux alentours de 2004 probablement par le biais de conteneurs en provenance d'Asie, le frelon asiatique cantonné alors dans le Lot et Garonne a envahi la totalité du territoire français en 2018.

Sa prolifération pose différents problèmes :

- Un problème de **santé publique** : sa piqûre, très douloureuse, peut s'avérer mortelle chez les personnes allergiques ;
- Un problème **écologique** : en effet ce frelon est un important prédateur d'insectes pollinisateurs dont les effectifs sont déjà fragilisés par les produits phytosanitaires ;
- Un problème **économique** : les insectes participent à la destruction des ruches et perturbent bon nombre d'activités commerciales de plein air (marchés, etc...)



S'il apparaît désormais illusoire d'envisager l'éradication de l'espèce il **est possible d'intervenir par piégeage ou destruction des nids pour en limiter l'expansion.**



Nid primaire (ouverture sous le nid)



Nid secondaire, construits après le mois de juin (ouverture sur le côté du nid)

La Communauté de Communes Vexin-Val-de-Seine a voté un budget dédié permettant aux communes de déclarer les nids présents sur leur territoire. **La CCVVS mandate** alors une entreprise agréée spécialisée et en assume le coût (ce uniquement pour les frelons asiatiques). La CCVVS peut également financer les services des Sapeurs-Pompiers compétents en la matière et équipés pour ce type d'intervention.

DÉCLARATION DES PARTICULIERS EN MAIRIE



SIGNALLEMENT DE LA MAIRIE
AU SECRÉTARIAT DE LA
CCVVS



INTERVENTION DE L'ENTREPRISE AGRÉÉE OU DES SAPEURS-POMPIERS

Les festivités

Les camarguais

Le 17 juin 2018 les camarguais étaient en concours au bord de Seine.

Belle journée pour une belle manifestation qui passionne toujours autant les spectateurs !



Bébé à bord



Le 7 avril au soir, le foyer rural proposait la dernière pièce de Nicolas Hircgair, « Bébé à bord » où le scénariste se met en scène en compagnie de Yann Galodé. Les spectateurs vétheuillais les avaient déjà applaudis l'an dernier pour « Jurer c'est pécher ».

Le salon du livre

La maison de Claude Monet ouvrait ses portes le dimanche 17 juin pour accueillir son deuxième salon du livre.



Foire à tout



La foire à tout organisée par l'association « les Coquelicots » a connu un grand succès, ce 24 juin. Encouragés par un temps radieux, les visiteurs et les exposants ont été nombreux au bord de Seine, cette année encore.

Bac



La pointe de l'île découverte, le 4 août.

Si le bac rencontre toujours un grand succès, les conditions de navigation posent quelques problèmes. En effet, le niveau de la Seine connaît de grandes variations qui entraînent des difficultés d'appontage, sur Moisson, principalement. C'est ainsi qu'en juillet et jusqu'à la mi août, le bac n'a pas toujours pu assurer sa mission entre Vétheuil et Lavacourt. Dans une même journée, on a constaté des variations de niveaux de plusieurs dizaines de centimètres. Ainsi le bac n'a pas pu fonctionner des journées complètes. Nous n'atteindrons donc pas les chiffres records de l'an dernier mais au 31 août nous avons déjà effectué quelques 1 720 traversées pour 12 000 passagers.

A noter dans votre agenda

- ♦ **Samedi 15 et dimanche 16 septembre (Eglise Notre Dame)**
 - Journées européennes du patrimoine — Visite de l'église par l'association Notre Dame de Vétheuil
- ♦ **Samedi 15 et dimanche 16 septembre**
 Tout le week-end, samedi à partir de 16h
 - Festival musical au bord de Seine ,
 - Animation jeune public

Samedi 15 à 10h30

 - Concert sur le parvis de l'église
- ♦ **Samedi 13 octobre au foyer rural**
 - Concert MOC (Rock) et F. Project (pop/rock et rythm and blues)
- ♦ **1er et 2 décembre au foyer rural**
 - Marché de Noël



**MAIRIE
DE
VETHEUIL**

☎ : 01 34 78 13 18

Fax : 01 34 78 14 68

Messagerie :

mairiedevetheuil@orange.fr

Retrouvez toutes les
informations
de la mairie

www.mairie-vetheuil.fr

Encore plus rapide !

*Vous pouvez vous abonner à
la lettre d'informations
municipale en vous inscrivant
sur le site de la Mairie.*

Commune
adhérente



www.pnr-vexin-francais.fr



www.vexinvaldeseine.fr

Rédaction

Dominique Herpin-Poulenat
Isabelle Lépicier-Caputo
Christine Gibaud
Jean-Louis Maury
Dominique Barbier-Cintrat

Illustrations
Michel Caputo